

Annexe Pédagogique

Version du 21 janvier 2019

Le rapport du jury de l'appel à projet NCU vague 2 concernant le projet @SPIRE mentionne un ensemble de recommandations auxquelles l'établissement porteur apporte les précisions ci-dessous.

1- “La transformation pédagogique à l'œuvre devrait être davantage développée concernant les contenus d'enseignement nouveaux (ou pas) déployés au sein des d'UA et rendre davantage visible la position des enseignants-chercheurs dans le dispositif.”

La nouvelle architecture des licences s'appuie sur des unités d'apprentissage (UA) qui recouvrent un ensemble cohérent de compétences. Chaque UA s'appuie sur une équipe pédagogique animée par un enseignant-chercheur ou un enseignant.

L'un des axes de travail du projet portera sur la structuration de chaque licence en 3 types d'UA : les UA majeures qui sont disciplinaires ou interdisciplinaires (portails d'entrée en licence) ; les UA transversales ; les UA d'individualisation qui sont pour partie disciplinaires ainsi que sur leur déclinaison en compétences. L'élaboration des UA s'effectuera à partir des référentiels de compétences nationaux de la licence et de leur appréciation par les équipes pédagogiques. Cet exercice implique un changement de paradigme de la part des acteurs qui fera l'objet d'activités de recherche menées en collaboration avec l'université de Genève sur les glissements épistémologiques. Par la cohérence de leur construction et la régularité des emplois du temps, les UA seront davantage accessibles en formation continue.

La flexibilité des parcours est favorisée par la suppression de la semestrialisation telle qu'elle mise en oeuvre actuellement et par la possibilité offerte aux étudiants d'adapter le rythme de la formation .

La transformation du 1er cycle reposera également sur des innovations pédagogiques et l'accompagnement des équipes dans la transformation portées par le département APPRENDRE de l'USMB.

L'action du département APPRENDRE en direction des équipes pédagogiques se déclinera à deux niveaux :

- L'accompagnement :
 - La scénarisation, l'hybridation et la déclinaison en compétences les UA, afin de parvenir à une véritable conjugaison des activités présentielles/distanciennes, synchrones/asynchrones, individuelles/en groupe, etc. ;
 - Le déploiement de ces innovations dans leur pratique ;
 - La médiatisation des contenus ;
 - La réflexion sur les espaces de travail ;
 - La mise en oeuvre de la démarche compétence et des e-portfolio.
- La formation :
 - Sur les aspects génériques de la pédagogie (rendre actifs les étudiants, l'évaluation, l'auto-évaluation, la scénarisation pédagogique, etc.) ;

- Sur l'usage des outils numériques (plateforme d'enseignement à distance, captation vidéo, boîtiers de vote électronique, etc.) ;
- Des formations dédiées aux équipes pédagogiques développées par le Département APPRENDRE

Les enseignants-chercheurs dans la nouvelle organisation du 1er cycle resteront affectés dans leur composantes et seront déployés sur un plan fonctionnel dans les collèges. Dans ce cadre, les enseignants-chercheurs et les enseignants porteront la responsabilité pédagogique des UA et seront la garantie du lien formation-recherche.

2- “Un approfondissement des enjeux de la création de collèges de premier cycle devrait être l'occasion de développer les effets attendus des dynamiques nouvelles en termes de qualité de formation.”

Le projet @SPIRE, dont l'ambition est la réussite des étudiants de licence, repose sur le dialogue indispensable entre les responsables des filières de 1^{er} cycle sous la houlette des directeurs de composantes. Afin d'éviter que ce travail commun ne reste qu'informel et ne se dilue au cours du temps, il nous est apparu nécessaire de définir un cadre doté de moyens spécifiques, pour rendre opérationnel et pérenne ce travail commun. La création de collèges, regroupant licences et DUT par grands domaines de formation, est apparu comme le cadre adéquat de cette nouvelle structuration fonctionnelle du 1er cycle.

En outre, dans ce cadre fonctionnel, les collèges, garants de l'ouverture et de la transversalité du nouveau modèle pédagogique, auront pour missions :

- de coordonner l'offre de formation par la création et le partage d'UA communes afin d'en finir avec la logique tubulaire des parcours,
- de fluidifier les parcours tout en veillant à leur cohérence,
- de mutualiser les moyens pour plus d'efficacité, en particulier, ceux affectés à l'accompagnement et au suivi personnalisé des étudiants.

Le lien des collèges avec la recherche est assuré via les composantes auxquelles les laboratoires et les enseignants-chercheurs sont rattachés. De plus, la construction de parcours destinés aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études en 2nd cycle implique évidemment un dialogue entre collèges et responsables de master ou de filières d'ingénieurs toujours sous la houlette des directeurs de composantes.

La création de ces collèges et la nouvelle répartition des missions rendra possible la mise en place d'une nouvelle démarche qualité avec notamment le développement d'une approche programme.

Dispositif qualité actuel:

Actuellement, l'analyse de la qualité de la formation repose principalement sur les conseils de perfectionnement placés au niveau de la mention de licence ou du département d'enseignement (e.g. département de sociologie). Ils traitent principalement des contenus de la formation. Les évaluations des enseignements par les étudiants concernent quant à eux les éléments constitutifs et les modules, et leurs résultats sont traités à ce niveau. Cette approche, si elle a son utilité, ne prend pas ou peu en compte la dimension programme du cursus suivi par l'étudiant.

L'université procède par ailleurs à une évaluation globale annuelle des formations et de la vie étudiante dont l'appropriation par les composantes et les équipes est encore insuffisante.

Dispositif qualité dans la nouvelle organisation:

1. Les évaluations des enseignements par les étudiants et l'analyse approfondie des enseignements sont réalisées au niveau des UA qui constituent désormais les briques élémentaires de formation avec :

- Une équipe pédagogique ;
- Un-e responsable identifié-e ;
- Des modalités pédagogiques cohérentes définies à ce niveau.

2. Les collèges ont en charge les UA transversales : définition du contenu, modalités pédagogiques, mise en œuvre, équipe pédagogique, évaluations des enseignements par les étudiants, recommandations aux équipes.

3. Les collèges labellisent les UA d'individualisation proposées par les composantes à partir du contenu (accessibilité aux non spécialistes, etc.), des modalités pédagogiques et des contraintes organisationnelles. Les collèges sont chargés, en outre, de la mise en œuvre de leur évaluation par les étudiants et de l'analyse approfondie.

4. Les UA disciplinaires relèvent des composantes. Toutefois les collèges pourront faire des recommandations en matière de modalités pédagogiques dans le cadre de l'approche programme. Toutes les informations relatives à ces UA sont transmises aux collèges (contenu, modalités pédagogiques, résultats des évaluations et analyses approfondies, etc.).

5. Une commission de la formation est créée au sein de chaque collège ; elle collecte et synthétise les analyses approfondies des enseignements. Elle est notamment chargée de l'approche programme (cohérence des parcours, charge de travail des étudiants, emplois du temps, stages, projets, etc.). Elle fait des recommandations aux différentes équipes.

6. Les collèges définissent les besoins en termes de suivi de cohorte et les transmettent à la Direction d'aide au pilotage.

7. Les collèges produisent chaque année une synthèse sur la qualité de la formation à la Commission de la formation et de la vie universitaire.

La qualité de la formation, vue des collèges, concerne uniquement la dimension pédagogique et les apprentissages. Les autres dimensions de la vie étudiante (santé, bien-être, logement, etc.) sont portées par le hub de la réussite. Les directeurs des études et les enseignants référents font le lien entre ces différentes dimensions.

L'objectif principal porté par ces changements et permis par la mise en place des collèges est de considérer l'expérience d'apprentissage des étudiants comme un tout et non comme la superposition des différents éléments constitutifs ou modules qu'il suit, dans une approche programme. On se place désormais à la place de l'étudiant et non du côté des enseignants.

Enfin, l'évaluation annuelle globale des formations et de la vie étudiante sera questionnée et évoluera pour tenir compte de l'individualisation des parcours.

3- “L'établissement devra veiller à valoriser les éléments d'évaluation pour porter un essaimage des pratiques prometteuses développées par l'USMB.”

Le comité exécutif du projet @SPIRE est en charge du pilotage des dispositifs d'évaluation et de l'analyse des résultats. Il lui reviendra d'identifier sur cette base les pratiques à valoriser tant en interne (essaimage aux masters) qu'à l'externe, mais aussi de faire des préconisations afin d'améliorer l'efficacité du projet.

Les éléments d'évaluation (basés sur quatre dispositifs de suivi et de mesure des résultats) feront par ailleurs l'objet d'une large diffusion auprès de la communauté universitaire : ils donneront lieu à des publications dans des revues scientifiques et seront discutés - via des initiatives spécifiques (colloques, journées d'études, école internationale, etc.) - dans l'ensemble des réseaux académiques que l'USMB anime (réseau des SUP, ReNAPS'up sur l'approche compétence, réseau des TICE, etc.).

4- “Un point d'attention sur les frais de mission et sur la part aidée du Club des Entreprises justifie une baisse de l'aide allouée d'1 million d'euros.”

Le tableau ci-dessous présente le nouveau budget qui a été mis en place avec les partenaires et permettant de rentrer dans l'enveloppe de 11M€ alloué au projet @SPIRE.

Etablissement	Nouveau budget	Ecart
Université Savoie Mont Blanc	9 528 152€	-732 711€
Ecole Supérieure d'Art d'Annecy Alpes	294 840€	-168 264€
Club des entreprises	646 349€	-130 291€
Anywares services	530 659€	-10 700€
Université de Genève	0€	0€
	11 000 000€	-1 041 966€

Parmi les évolutions, les libellées et les missions des personnels ci-dessous ont été précisés:

- Les 2 supports initialement intitulés “Support administratif direction d'appui à la formation” correspondent en réalité à des “Référents fonctionnels en charge du suivi de l'individualisation des parcours dans le SI formation” afin de répondre techniquement aux nouvelles missions liées à la mise en place de la modularité dans les formations. Les missions de ces référents portent sur la modélisation, l'implantation et le suivi de la nouvelle offre de formation dans le SI formation. L'arrivée du nouvel outil PC-scol en remplacement d'Apogée doit apporter un ensemble de fonctionnalités dédiés à l'individualisation des parcours mais nécessitera des compétences spécifiques.
- Le support “Assistant administratif du projet” est en réalité un poste de “chef de projet adjoint” qui viendra en appui au chef de projet et assurera notamment la valorisation et le transfert de l'innovation. L'ampleur du projet nécessite deux personnels dédiés à la gestion du projet et à la conduite du changement. Il s'agit bien là du pilotage du projet. Les missions administratives supports seront elles prises en charge par les services de l'établissement (affaire financière, bureau de la dépense, ressources humaines, ...).
- La mission initialement nommé “Hub de la réussite: accueil et gestion administrative,” correspond en fait à l'animation de la vie étudiante et de campus au sein du hub de la réussite. Leur mission

consiste à assurer l'accompagnement de premier niveau des étudiants de l'université sur toutes les questions relatives à la vie étudiante et de campus ainsi que la promotion des activités offertes aux étudiants sur les campus

Les consommables et les missions ont été séparés pour l'ensemble des partenaires. La fiche financière a été mise à jour en utilisant la ligne "autres dépenses externes"

La part aidée des frais de missions pour la totalité du projet s'élèvent maintenant à 275 480€. Les autres dépenses externes correspondent à 254 083€.

Pour l'Université Savoie Mont Blanc, les déplacements visées (17 000€/an) sont principalement entre les campus distant de 50 km (20 déplacements par mois au coût moyen de 50€ soit 12 000€/an) et les déplacements liés aux événements en lien avec la dynamique des projets NCU et la réforme du premier cycle (Paris, 300€/voyage pour environ 16 déplacements par an).

Pour l'ESAAA, les déplacements sont proportionnellement du même ordre de grandeur (1 000€/an soit 1 déplacement sur Paris et environ 14 déplacements entre les campus).

Pour le Club des Entreprises la part aidée pour les déplacements et les consommables a également été réduite.

Un échéancier prévisionnel sur les 10 ans du projet a également été élaboré.

**APPEL A PROJETS
NOUVEAU CURSUS À L'UNIVERSITÉ
2018**

@SPIRE

Accompagnement, Spécialisation Progressive et Individualisation
pour la Réussite de tous les Étudiants

Annexe “Liste des partenaires”

La liste des partenaires du projet @SPIRE ne présente aucune évolution par rapport à celle établie lors du dépôt du projet.

- Université Savoie Mont Blanc
- Club des entreprises de l'USMB
- Ecole supérieure d'Art d'Annecy Alpes
- Université de Genève
- Anyware Services

Annexe “Indicateurs spécifiques”

En plus des indicateurs communs aux projets Nouveaux Coursus à l'Université, @SPIRE se dote de cinq indicateurs spécifiques qui permettront de suivre l'avancement du projet, tant en termes de modularité des parcours de formation que d'accompagnement des étudiants :

Indicateurs spécifiques	Description
Nombre d'Unités d'Apprentissage (UA)	Le nombre d'UA proposées aux étudiants est un indicateur d'avancement du projet @SPIRE nécessaire à son pilotage. L'indicateur sera composite : nombre d'UA de chaque type (majeure, transversale et d'individualisation) et nombre global d'UA mises en oeuvre.
Proportion d'UA d'individualisation dans les parcours	Le pourcentage d'ECTS moyen que les étudiants ont pu choisir tout au long de sa formation sur les 180 ECTS nécessaires à la validation de la licence
Nombre de parcours spécifiques créés	Le nombre de parcours concourant à l'attractivité des formations (CMI, doubles licences, spécialisation)
Nombre d'étudiants bénéficiant des parcours spécifiques	Le nombre d'étudiants inscrits dans chacun des types de parcours spécifiques seront suivis (CMI, double licence, parcours duals, parcours intégrés licence-licence professionnelle).
Nombre d'étudiants suivis après la phase d'intégration	Le dispositif d'accompagnement envisagé se compose de 2 principaux moments. La phase d'intégration s'applique à tous les étudiants. Puis ceux qui le nécessitent seront suivis de façon particulière (entretiens, révision du contrat pédagogique, orientation, ...). Cette indicateur mesure les étudiants qui bénéficieront d'un accompagnement après la phase d'intégration.
Nombre de simulations de parcours réalisées avec le simulateur.	Le nombre d'utilisation du simulateur de parcours

Annexe “Liste des jalons du projet”

Indicateurs	Nature du jalon	3 ans	6 ans	10 ans
Nombres d'étudiants concernés	Nombre	800	3000	10000
Nombre de licences transformées	Nombre	3	10	20
Nombre de parcours simulés	Nombre	300	1000	3000
Taux d'étudiant en poursuite d'étude après la première année	% des effectifs suivis	40%	60%	80%
Structure d'accompagnement	Structure	Création Hub de la réussite après restructuration services	Evaluation du fonctionnement du Hub	Hub de la Réussite dans sa configuration définitive
Structures transversales formation	Structure	Mise en place des Collèges après révision éventuelle de leurs périmètres et travail sur l'organisation fonctionnelle	Bilan des 3 années de fonctionnement des collèges - Révision éventuelle de leur périmètre respectif	Collèges dans leur périmètre, organisation, et missions définitifs

Précision sur la mise en place du Hub de la réussite

- T0 à T0+3 ans : réorganisation des services de vie étudiante et d'insertion professionnelle en vue de la création du hub (statuts, périmètre, personnels, etc.) ;
- T0+3 ans : création du Hub de la réussite, déploiement de lieux d'accueil sur chacun des sites universitaires ;
- T0+3 à T0+6 ans : fonctionnement du hub ;
- T0+6 ans : évaluation du fonctionnement du hub sur les trois premières années, définition des actions correctives ;
- T0+6 à T0+10 ans : mise en œuvre progressive des actions correctives et fonctionnement du hub.

A 10 ans, l'objectif est de parvenir à un dispositif opérationnel évalué, corrigé et pérenne.

Précision sur la mise en place des collèges

- T0 à T0 + 3 ans : réflexion sur le périmètre et l'organisation opérationnelle des Collèges, installation des directeurs, installation des directeurs des études ;
- T0+3 ans : mise en place des collèges ;
- T0+3 à T0+6 ans : expérimentation des collèges
- T0+6 ans : bilan de trois années de fonctionnement, définition des actions correctives, révision des périmètres ;
- T0+6 à T0+10 ans : mise en œuvre des modifications décidées et fonctionnement des Collèges.

**APPEL A PROJETS
NOUVEAU CURSUS À L'UNIVERSITÉ
2018**

@SPIRE

Accompagnement, Spécialisation Progressive et Individualisation
pour la Réussite de tous les Étudiants

RIB de l'établissement coordinateur

Trésor Public			
Titulaire du compte UNIVERSITE DE SAVOIE AGT CPTABLE			
Domiciliation TPCHAMBERY			
Code banque 10071	Code Guichet 73000	N° de compte 00001000127	Clé RIB 17
IBAN: FR76 1007 1730 000 0010 0012 717 BIC: TRPUFRP1			
Cadre réservé au destinataire du RIB			